

# la feuille & l'aiguille

## éditorial

Plutôt que d'exotisme et d'envahissement, parlons d'adaptation et d'usage

**E**spece exotique, espèce envahissante, ces termes sont souvent connotés négativement. Mais en quoi ces espèces sont-elles si peu « recommandables » ? Doit-on systématiquement les rejeter ? Une espèce exotique ne peut-elle être désirable ? Une espèce qui s'adapte à l'écosystème, s'y développe et l'enrichit ne peut-elle pas être la bienvenue ?

C'est, entre autres, à ces questions que nous avons essayé de répondre lors des débats qui ont animé nos deux journées consacrées au cèdre de l'Atlas à Quillan dans l'Aude.

Le cèdre est une espèce exotique en France, à n'en pas douter selon la définition qui veut qu'une espèce est indigène si elle a été présente dans un lieu précis depuis moins de 12000 ans. Mais si l'on considère le Bassin méditerranéen avec toutes ses caractéristiques passées et actuelles, le cèdre n'y est pas exotique.

Est-il envahissant pour autant en France ? Alors qu'il est désirable pour certains : qui souhaiterait éliminer les beaux paysages que compose la vieille cédraie du Ventoux ?... Il est à proscrire pour d'autres : les jeunes cèdres qui envahissent la chênaie, menaçant les glands et les truffes ne plaisent guère aux chasseurs et trufficulteurs.

Tout est question d'échelle et d'acceptabilité !

Alors changeons d'angle. Parlons écosystème et non pas arbre. Parlons temps long et non temps court. Parlons usages.

Introduit en France au XIX<sup>e</sup> siècle, le cèdre de l'Atlas a montré ses capacités d'adaptation et d'intégration au sein de l'écosystème méditerranéen à l'étage supraméditerranéen.

Il est expansionniste, oui, mais il n'empêche pas l'arrivée d'autres espèces et il peut être contenu, là où il est moins désirable, par des pratiques connues.

Le cèdre peut-il donc participer à la diversification des essences dans un contexte de changement climatique ? Il a des atouts, c'est certain, mais ce n'est pas une essence miracle. Il n'est pas non plus à rejeter. Il faut simplement veiller à en assurer des usages variés qui favorisent la biodiversité, la résilience et les potentialités d'évolution du milieu.

N'érigions pas de barrières inutiles.

Denise AFXANTIDIS  
Forêt Méditerranéenne

On trouvera des éléments très complets et les paroles d'experts qui ont inspiré cet éditorial dans la *disputatio de Quillan, Forêt Méditerranéenne* tome XLIII, n°2, juin 2022.

Forêt Méditerranéenne lance son prochain cycle de réflexion

## Forêt eau secours

Forêt Méditerranéenne a commencé la préparation de son prochain cycle de réflexion sur le thème « Forêt, sol et eau ». Rôle filtrant de la forêt qui agit sur la qualité de l'eau, rôle d'éponge vis-à-vis de la quantité d'eau retenue et enfin rôle protecteur contre l'érosion des sols : comment la forêt devient une alliée de l'eau, un vecteur idéal pour favoriser l'eau bienfaisante et pour réduire l'eau destructrice ?

**A**u cours de la sécheresse de cet été, de nombreux média ont titré « Eau secours ». Nous, nous voulons choisir un titre tout aussi pertinent « Forêt, eau, secours » car la forêt comme l'eau est une ressource naturelle qui a beaucoup souffert cet été. Des forêts ont disparu après le passage d'incendies violents et conquérants. De nombreux arbres, après s'être défeuillés pour résister, n'ont pas survécu. Mais nous ne voulons pas rester sur ce constat négatif car nous savons que la forêt et l'eau sont aussi des alliés naturels.

L'eau sur notre terre suit un cycle perpétuel qui passe de l'air au sol et du sol à l'air. Au cours de ces flux, une grande partie traverse la forêt et le sol forestier qu'elle a générée. Il

en résulte une synergie exemplaire et remarquable entre ces deux ressources naturelles. Le cycle de l'eau est régulé et optimisé. L'eau est filtrée et sa qualité est garantie dans les régions forestières. La forêt utilise cette eau pour se nourrir et croître, mais aussi pour alimenter les flux d'échange interne. Elle produit, en captant le carbone dans l'air, un éco-matériau inégalé, le bois, et de multiples services. Les sols sont protégés et peuvent stocker de grandes quantités d'eau.

Mais le changement global vient perturber cette alliance naturelle si souhaitable. L'élévation de température fragilise les arbres par qui transite parfois une quantité d'eau insuffisante. Entre la forêt et l'homme s'institue une concurrence pour l'accès à l'eau. Des phénomènes naturels plus violents se produisent contre lesquels la protection offerte par les forêts ne peut plus rien. La disparition de la forêt par les incendies prive de vastes espaces des bienfaits qu'elle apporte.

Ces phénomènes sont très perceptibles en région méditerranéenne. C'est pourquoi l'association « Forêt Méditerranéenne » souhaite s'emparer du thème « Forêt, sol et eau, des alliés naturels » au cours des années 2023 et 2024. Nous voudrions provoquer des publications et générer des échanges et des propositions afin de promouvoir une gestion plus coordonnée de ces deux ressources naturelles par les spécialistes de chacun de ces domaines.

Nous appelons tous les scientifiques, gestionnaires, propriétaires et responsables de collectivités concernées à nous rejoindre pour être les plus pertinents et efficaces possible.

**Louis-Michel DUHEN**



Photo D. Afxantidis.

## Académie des métiers du bois

Un méta-programme de recherche en Corse lire p. 2

## Innovations

La journée technique d'Alcina lire p. 2

## Paradoxe évident

La Charte forestière des Alpilles lire p. 3

## *Le recherche au service de la filière bois en Corse*

# L'Académie des métiers du bois

A l'occasion du séminaire sur le sylvopastoralisme organisé en Corse les 19 et 20 septembre derniers, dont le compte rendu sera très prochainement disponible, Forêt Méditerranéenne a collaboré entre autres avec l'Université de Corse. Celle-ci travaille à un programme qu'il nous a paru intéressant de présenter ici, car il touche à la multifonctionnalité de la forêt méditerranéenne.

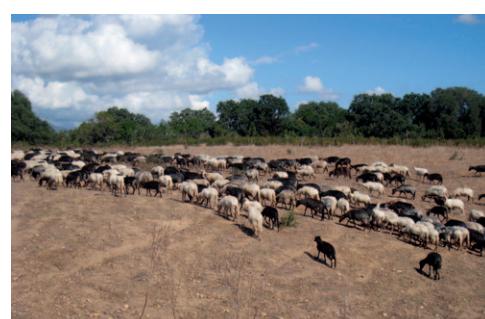
Une convention tripartite entre l'Etat, la Collectivité de Corse et l'Université est venue sceller le renforcement de l'implication de notre Campus au profit de la filière forêt-bois. Ce méta-programme intitulé « Académie des métiers du bois » est piloté par la Fédération de recherche environnement et société (FRES) qui regroupe plusieurs établissements scientifiques associés à l'Université : UMR CNRS SPE (Sciences pour l'environnement), UMR CNRS LISA (Lieux Identité, Espaces, Société), Inrae SELMET-LRDE. La vocation de cette Académie est d'accompagner le développement de la gestion forestière et celui de la valorisation des produits bois en mutualisant les compétences des différents acteurs. Nous agissons sur plusieurs terrains et thématiques, à savoir la conduite d'activités de recherche, l'accompagnement à la mise en œuvre de formations adaptées, et l'animation scientifique et technique. Le séminaire sur le thème du sylvopastoralisme en Corse — co-organisé en partenariat avec Forêt Méditerranéenne et l'Office du développement agricole et rural de la Corse (ODARC) et avec l'appui du Centre régional de la propriété forestière (CRPF) et de l'Office national des forêts (ONF) — nous apparaît comme une piste opportune de réconciliation entre élevage et forêt, répondant aux enjeux de gestion des milieux. C'est une porte d'entrée pertinente afin de traiter des questions de fermeture des pay-

sages, de multifonctionnalité des espaces, de lutte contre les incendies, d'adaptation des systèmes d'élevage. Sous cet angle, le sylvopastoralisme peut apparaître comme une question essentiellement technique, et elle l'est, mais l'enjeu est aussi, et cela l'a été lors du séminaire, de mieux comprendre d'autres dimensions associées aux échelles d'actions (exploitation, parcelle, massif, etc.), à l'action collective (ONF, CRPF, ODARC...), mais aussi aux approches pouvant tout autant relever d'une logique normative que contractuelle (droit d'accès, convention d'usage) ou encore faisant appel à une dynamique de projet (AFP, ASL...). La complémentarité des connaissances nous apparaît ainsi essentielle, non seulement entre chercheurs (écologues, sociologues, zootechniciens), mais aussi entre et auprès des gestionnaires mobilisés sur une ou plusieurs « séquences » de promotion et de développement du sylvopastoralisme. Elevage et forêt sont souvent dissociés, mais ces complémentarités étant avérées, elles nous invitent à repenser à la fois les modalités de production des connaissances, mais aussi à faire évoluer les métiers et qualifications, tant chez les gestionnaires que les exploitants. Au sein de l'Université, le laboratoire CNRS SPE travaille sur un axe structurant, le projet feu, et nous avons acquis une expertise reconnue dans le domaine de la prévention des incendies, le rôle des animaux est à ce titre essentiel en lien avec une gestion territorialisée de la forêt.

Nicolas LACOMBE  
Toussaint BARBONI

Université de Corse  
Académie des métiers  
du bois et de la forêt

Photo DA



## *Entre vignes et forêts*

# Des innovations conduites par Alcina

Le bureau d'étude forestière Alcina a repris le rythme de ses traditionnelles demi-journées techniques de terrain avec ses clients et partenaires publics et privés. Cette année, rendez-vous était donné le 20 septembre au Domaine de Beaulieu à Rognes dans les Bouches-du-Rhône, domaine où se mêlent vignes et forêts méditerranéennes.

La visite de terrain a illustré diverses innovations conduites dans une très belle propriété acquise en 2001 par un industriel. Si celui-ci était d'abord intéressé par le château qu'il a transformé en résidence de tourisme de luxe, puis par le vignoble dont il a assuré la montée en gamme, il s'est néanmoins préoccupé de la forêt car il était passionné par les arbres et les jardins.

Tout d'abord, avec l'appui d'Alcina et du Centre régional de la propriété forestière (CRPF), il a créé en 2012 sur 12 hectares, la première plantation agroforestière des Bouches-du-Rhône. Sur des terrains hors appellation, diverses essences furent introduites telles les noyers, merisier, aulnes de Corse, mais aussi des mûriers, des cormiers, sur les conseils de Louis Amandier, à l'époque ingénieur au CRPF. Les sols situés sur un ancien volcan sont constitués d'un mélange d'une roche mère en basalte et d'alluvions calcaire des massifs environnants ce qui lui confère de bonnes potentialités. Les lignes de plantation, orientées pour correspondre aux axes du jardin à la française et espacées de 15 mètres, devaient être séparées par du blé ou autres céréales. Le résultat est très satisfaisant et les entretiens et élagages sont effectués régulièrement. Par contre, l'exploitation viticole n'a pas pu s'adapter aux exigences des grandes cultures (matériels, organisation, compétences...). L'implantation de vignes intercalaires est à l'étude afin de bénéficier de l'ombrage et réduire le taux d'alcool, comme cela se pratique en Toscane.

Peu après, dans ce territoire qui a aussi de bonnes potentialités trufficoles, une truffière artificielle a été installée tandis qu'à proximité, une ancienne vigne a



Devant la plantation agro-forestière, à droite Raphaël Bec, recrue récente dans l'équipe d'Alcina qui comprend désormais 12 personnes.

Photo LMD.

évolué naturellement en truffière. L'irrigation a été amenée pour assurer une meilleure régularité dans la production. Dans la dynamique du renouveau de l'amande locale pour la production des calissons, le propriétaire fut l'un des premiers à planter une amanderaie sur 10 ha. Elle est désormais en production.

Petit à petit, le propriétaire est passé de « l'arbre à la forêt » puisque Samuel Pilotto d'Alcina l'a convaincu de présenter un plan simple de gestion en 2017 sur environ 80 ha. Les premières coupes ont consisté à éclaircir les larges bandes boisées en chêne vert séparant les vignes sur une dizaine d'hectares. L'objectif était de supprimer les remises à sangliers et d'améliorer la prévention incendie. Cette intervention est conforme aux préconisations du projet Innov'ilex sur le chêne vert, évoqué dans un numéro précédent puisqu'elle se traduit par une réduction de la consommation d'eau du peuplement et apporte un meilleur confort hydrique aux tiges de chêne vert conservées.

Enfin, la dernière innovation

consiste à réaliser sur une surface importante d'environ 40 ha, une éclaircie précoce de pins d'Alep (dépression) sur des surfaces incendiées en 1989 et complètement régénérées de manière spontanée. Pour cela, il a fallu convaincre les propriétaires voisins et les inciter à réaliser aussi leurs plans de gestion. L'association syndicale de la Trévaresse porte le projet, le CRPF a conduit l'animation pour regrouper six propriétaires et Alcina se chargera de la maîtrise d'œuvre de ce projet exemplaire, financé par le volet Changement climatique de France Relance pour 60%, avec un complément substantiel du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (26%) et la participation de la Métropole Aix Marseille Provence pour l'animation. Il est prévu une exploitation mécanisée des jeunes tiges en « arbre entier » en minimisant les déplacements des engins et en préparant les axes de débardage des exploitations suivantes. Une prochaine occasion de revenir sur les lieux !

Louis-Michel DUHEN

# Charte forestière du Parc naturel régional des Alpilles

## Le paradoxe évident

La forêt prédomine dans les espaces naturels des Alpilles qui couvrent la moitié du territoire du Parc. Cette forêt mosaïque constitue un élément fondamental des paysages des Alpilles et offre de nombreux atouts en termes de loisirs, de bien-être, de découverte, de ressources, de biodiversité mais également d'opportunités économiques intéressantes.

Cette vision « multifonctionnelle », partagée par les acteurs et élus du territoire, a conduit le Parc naturel régional des Alpilles à engager et piloter une réflexion plus globale sur la stratégie forestière, en lien avec les attentes et les enjeux inscrits dans sa nouvelle Charte 2023-2038. Cette démarche aujourd’hui aboutie a conduit à l’élaboration d’un cadre d’intervention commun avec des objectifs partagés : la Charte forestière de territoire des Alpilles. Le contenu et les ambitions de cette stratégie territoriale ont été présentées lors de la signature officielle de la Charte le 30 septembre dernier à Saint-Rémy-de-Provence. Elle met en évidence l’incroyable modernité de ce territoire.

Lorsque, au début de la décennie 1990, après de nombreux incendies et la création d'un mouvement des élus des communes des Alpilles, je rencontrais Carine Ritan, jeune chargée de mission, qui souhaitait « promouvoir une filière bois » dans ce massif, je me suis vraiment posé des questions.

Certes à Forêt Méditerranéenne nous militions déjà depuis près de quinze ans pour que l'on ne se bornât pas à ne voir dans nos forêts que des collines qui brûlent et que l'on considérait que les arbres poussaient, mais dans ce monument à la fois historique, naturel et culturel, les gens voyaient plutôt l'hélicoptère de Michel Drucker que la filière bois, et le « séisme de Fos » et les développements industriels et urbains plutôt que les territoires ruraux. Nous entrions en pleine métropolisation des Bouches-du-Rhône.

Et pourtant, jour après jour, les maires, les agriculteurs et les éleveurs, les propriétaires forestiers, les militants des associations ont, non pas fabriqué, mais réveillé et consolidé un esprit des lieux où presque tous ont compris que si les Alpilles sont ce qu'elles sont, elles le doivent à leurs habitants parmi lesquels, en premier, ceux qui ont la charge de leur aménagement, de leur culture.

Le Parc naturel régional des Alpilles, créé en 2007 après bien des années de préparation, apparaît comme un exemple de ce que, en 1966, les inventeurs de Lurs<sup>1</sup> avaient souhaité : un laboratoire d'aménagement fin du territoire.

En mettant au point depuis 2016 une démarche forestière ayant à la fois pour buts d'évaluer la ressource en bois, bois d'industrie et bois de chauffage, de prévenir les incendies et d'assurer un avenir durable des

peuplements, l'équipe du Parc a su animer une large partie de la population qui a abouti à ce que, dans un partenariat solide avec les autorités techniques de la région, puisse être conçue et publiée la Charte forestière de territoire des Alpilles.

Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, et à travers lui l'Union européenne, le Centre national de la propriété forestière, l'Office national des forêts, l'Association des communes forestières, la Fédération interprofessionnelle de la forêt et du bois (Fibof) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Services départementaux d'incendie et de secours ont été présents auprès des groupes de travail locaux où ont siégé toutes les parties prenantes, depuis les enfants des écoles jusqu'aux amis des chiroptères.

Les espaces naturels, donc forestiers, occupent près de la moitié du territoire des Alpilles et la moitié d'entre eux appartient à des particuliers. Le pin d'Alep, le pionnier, y est présent pour moitié, les feuillus, chênes et autres, purs ou en mélange, occupent l'autre moitié. Ces peuplements, jeunes et dynamiques accueillent presque partout le pâturage des moutons de la Crau toute proche, des chèvres



et des bovins, parmi lesquels les taureaux de Camargue. Tout cela est le garant d'un dynamisme et d'une diversité biologique remarquables que la fréquentation touristique menacerait si elle n'était maîtrisée précisément par la politique publique que promeut le Parc. La Charte forestière propose, pour les cinq années à venir, une dizaine de familles d'actions destinée à affiner la connaissance des forêts des Alpilles, à y développer des îlots de vieux bois, ainsi que la culture et les pratiques sylvicoles, en particulier chez les écoliers, et à y promouvoir l'usage du bois et les activités artisanales liées à ces usages notamment dans la construction en bois.

Bien sûr, tous sont sur leurs gardes pour éviter que cela brûle ; ils n'ont même pas besoin de rappeler la nécessité d'un urbanisme responsable et, lorsque c'est nécessaire, l'application scrupuleuse des consignes de débroussaillage et de mise en défens des mai-

sons isolées. Mais tous savent que la meilleure protection des forêts des Alpilles est leur inscription la plus intime dans la vie quotidienne des gens.

Les gens des Alpilles ont su affronter ce qui pouvait apparaître comme un paradoxe, une vraie campagne dans une vraie métropole, comme si cela était évident. Et, si la plupart des parcs méditerranéens conduisent de telles démarches, du moins espérons-le, il est souhaitable que d'autres territoires, pas nécessairement parcs ou autres espaces particuliers, s'y livrent également avec le même souci d'une telle association des parties prenantes.

Autant dire que les nombreux participants ce 30 septembre 2022 à Saint-Rémy-de-Provence étaient à la fête lors de la signature de la Charte.

Jean BONNIER

1 - Le colloque de Lurs, (Alpes-de-Haute-Provence) organisé en 1966 par la DATAR a été à l'origine de la création des Parcs naturels régionaux, spécialité française.

### L'essentiel de la Charte forestière de territoire des Alpilles

En suivant les liens ci-dessous, vous trouverez une présentation synthétique de la Charte forestière de territoire des Alpilles : les principales caractéristiques des forêts, leurs atouts et leur potentiel, les objectifs définis avec l'ensemble des partenaires et les actions qui vont être mises en place collectivement pour une gestion durable des forêts, écologique et économiquement favorable au territoire.

Un lien pour feuilleter le document :  
<https://fr.calameo.com/read/0013590275bfc931098a2>

Un lien pour le télécharger :  
<https://www.parc-alpilles.fr/le-parc-naturel-regional/kiosque/>

Infos auprès du Parc naturel régional des Alpilles :  
Tél. : 04 90 90 44 00 [www.parc-alpilles.fr](http://www.parc-alpilles.fr)  
[contact@parc-alpilles.fr](mailto:contact@parc-alpilles.fr)



#### Photos :

Ci-dessus : paysage des Alpilles.

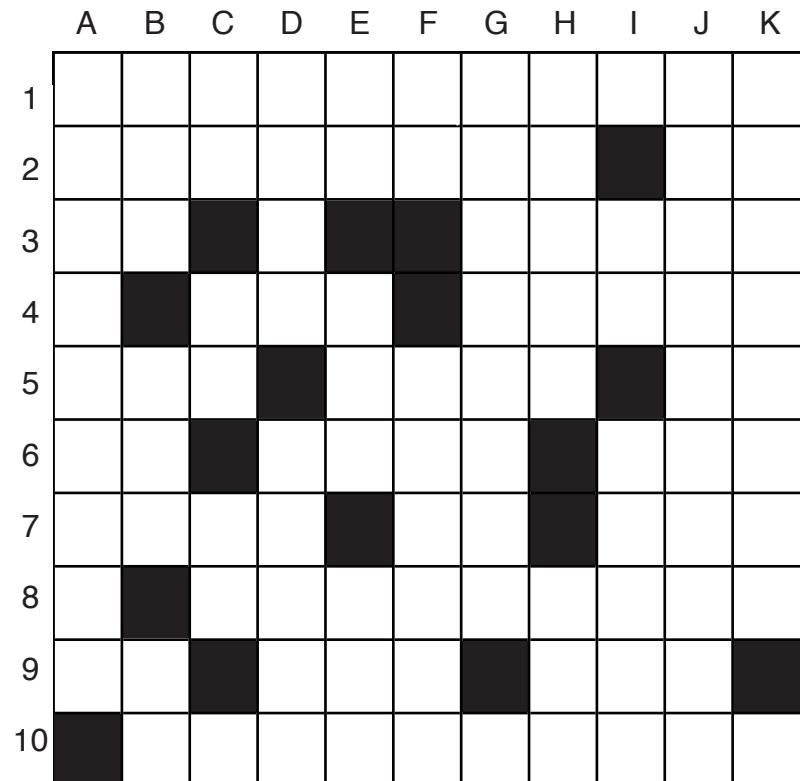
En haut à droite, les participants présents ce 30 septembre à la signature de la Charte à St-Rémy-de-Provence.

Ci-contre les signataires de la Charte forestière de territoire.

© Parc des Alpilles

# de feuille en aiguille

*les mots  
croisés  
d'Olivier  
inspirés  
par la tournée  
en Sardaigne...*



#### HORizontalement

1. Port sarde où accostent les ferrys. 2. Ville célèbre pour ses peintures murales aux messages politiques. Nanomètre. 3. Coutumes. Esseulé. 4. Juliénas, Vacqueyras ou Saint-Chinian en sont. Ministre du Pharaon. 5. On les compte. On la trouve dans les mers sardes. Possessif. 6. Extrémité de Cagliari. Fruit sauvage. Condiment. 7. Prénom cher à Bashung. Argon. Le cœur du sarde. 8. Enfler. 9. Existes. Morceau de tielle. Travail de longue durée. 10. L'arbre par excellence des forêts sardes !

#### Verticalement

A. Spécialité marine sarde. B. Décorations de luxe. Réfuta. Scandium. C. Ils sont bien renseignés ! Professionnel. Sur les plaques d'immatriculation bulgares. D. Pays. Sa liqueur est fameuse en Sardaigne ! E. Charpente. Tel le jambon en Sardaigne. Cœur de coing. F. À l'entrée de Tortoli. Coupée à ras. G. Arbres fruitiers courants en Sardaigne. H. Colorée par l'émotion. Pas ailleurs I. Pays imaginaire d'un magicien. Langue très parlée en Sardaigne. J. Embourber. Dans la Sardaigne. K. Côte célèbre au nord-est de la Sardaigne.

## rencontres

Le 9 octobre 2022 - Upie (26)

### 5<sup>es</sup> Assises Drôme-Ardèche de la filière Forêt-Bois

Contact : Départements de l'Ardèche et de la Drôme assisesforetbois0726@ardeche.fr

Les 8 et 9 octobre 2022 - Domaine de Baudouvin - La Valette-du-Var (83).

### 6<sup>e</sup> édition du Week-end du chêne-liège

Contact : Forêt Modèle de Provence www.cheneliège.fr/ nicolas.plazanet@ foretmodele-provence.fr

Le 14 octobre 2022 - Webinaire

### Les aides de financement et d'accompagnement des acteurs de la filière Forêt Bois d'Occitanie

Contact : Fibois Occitanie contact@fiboisoccitanie.com

Le 21 octobre 2022 - Perpignan (66)

### 2<sup>e</sup> édition des Rencontres départementales de la Forêt

Contact : Département 66 serge.peyre@cd66.fr

Le 22 octobre 2022 - Gourdon (46)

### Première Foire Forestière du Lot

Contact : Chambre d'agriculture du Lot https://www.canva.com/design

Du 24 au 27 octobre 2022 Antalya (Turquie)

### Atelier « Développer, adopter et transférer des solutions et des actions innovantes pour prévenir et contrôler les incendies de forêt »

Contact : Direction générale des forêts de Turquie Silva mediterranea Forest europe Silva-Mediterranea@fao.org

Le 29 octobre 2022

Site du Pont du Gard (30)

### Assemblée générale de Forêt Méditerranéenne

Contact : www.foret-mediterraneenne.org contact@foret-mediterraneenne.org Voir encadré ci-dessous.

Les 7 et 8 novembre 2022

Plan d'Aups Sainte Baume (Var)

### Temps des territoires en Sainte Baume

Contact : Groupe d'histoire des forêts françaises et Forêt Méditerranéenne www.foret-mediterraneenne.org contact@foret-mediterraneenne.org

Les 5 et 6 décembre 2022 - Marseille

Hôtel de Région.

### Méditerranée du futur

Contact : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les 14 et 15 décembre 2022

(dates à confirmer)

Bouches-du-Rhône

### Séminaire de clôture du cycle « Agro-sylvo-pasto et forêt méditerranéenne »

Contact : www.foret-mediterraneenne.org contact@foret-mediterraneenne.org

Le 21 mars 2023

Paris 75005

### Colloque scientifique au Muséum national d'histoire naturelle

#### « Santé des écosystèmes forestiers : enjeux de société »

Contact : GIP Ecofor http://www.gip-ecofor.org/21-22-mars-2023-colloque-sante-des-ecosystemes-forestiers-enjeux-de-societe/

## formation

Les 13 et 15 décembre 2022 - Paris

### Stage ENERBOIS : les règles de l'art du montage de projets bois-énergie

Contact : http://www.metrol.fr/enerbois-2/

L'institut pour le Développement Forestier (service R&D du CNPF) organise des formations professionnelles continues à destination des acteurs du milieu forestier.

Contact : www.cnpf.fr/n/les-formations-de-l-idf/n:534 christine.clemente@cnpf.fr

## voyage

Du 20 au 27 novembre 2022

Algérie

### 19<sup>es</sup> Rencontres internationales méditerranéennes en Algérie

Contact : Échanges Méditerranéens heronm@wanadoo.fr

## A noter sur vos agendas

### La 45<sup>e</sup> Assemblée générale de Forêt Méditerranéenne aura lieu le samedi 29 octobre 2022 au Pont-du-Gard (30)

Le matin nous visiterons « Mémoires de Garrigue », un parcours en plein air qui vous fera voyager à travers l'histoire du paysage méditerranéen, du terroir local et des vestiges de l'aqueduc romain. A travers 15 hectares de parcelles agricoles restaurées, Mémoires de Garrigue est une boucle de découvertes de 1,4 km. Scénographe, paysagiste et spécialiste des paysages méditerranéens ont cherché à faire revivre les activités humaines qui depuis 2000 ans, ont contribué à façonner le paysage. C'est Véronique Mure qui a contribué au projet qui nous accompagnera et nous guidera lors de cette visite.

L'après-midi lors de notre réunion statutaire nous vous présenterons le bilan de nos actions de l'exercice et nos projets pour 2023 ; nous élirons la moitié des membres de notre Conseil d'administration.

Venez nombreux partager ce moment de convivialité et, si vous ne l'avez pas encore fait, il est toujours temps d'adhérer ! Vous le savez : votre soutien est précieux pour que nous puissions continuer nos actions en faveur de la forêt méditerranéenne.

Infos et adhésion sur [www.foret-mediterraneenne.org](http://www.foret-mediterraneenne.org)

Cette page est la vôtre, n'hésitez pas à nous adresser toutes les informations concernant vos rencontres, vos stages, vos petites annonces, etc.

Et aussi, retrouvez toute l'actualité des espaces naturels et forestiers méditerranéens sur notre site, rubrique « Agenda de la forêt ».

Cette rubrique est mise à jour régulièrement [www.foret-mediterraneenne.org](http://www.foret-mediterraneenne.org)

Ce numéro a été publié avec l'aide de :

**RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR**

**DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE**

**MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**  
Égalité  
Souveraineté  
Fraternité

**Département VAUCLUSE**